
Musée de l'Ermitage : Saint-Pétersbourg

Numéro d'inventaire : 2015.20.151

Type de document : document électronique sur support

Éditeur : Montparnasse Multimedia / Réunion des musées nationaux / Musée d'Etat de l'Ermitage

Période de création : 4e quart 20e siècle

Date de création : 1998

Inscriptions :

- lieu d'édition inscrit : Paris

Description : Un cédérom et son petit livret (6 p.) insérés dans une jaquette plastifiée et cartonnée, le tout inséré dans un boîtier cartonné.

Mesures : hauteur : 25,4 cm ; largeur : 17,5 cm ; épaisseur : 2,8 cm

Notes : Contenu: visite virtuelle du Palais et de ses façades, 200 œuvres analysées et commentées, 13 collections, 5 heures de commentaires, plus de 40 animations sur des peintures et des objets d'art, une loupe très puissante, 120 biographies, 13 récits historiques, un album personnalisé, des chronologies illustrées, un index détaillé, la possibilité d'envoyer des cartes postales sur Internet.

Configurations minimales requises: PC: Pentium 75, 16 Mo de RAM, milliers de couleurs, CD-Rom 4X, Windows 95 ou 98. MAC: PowerPC, 16 Mo de RAM, milliers de couleurs, CD-Rom 4X, Système 7.1 ou supérieur.

La formalisation de la reconnaissance du caractère pédagogique de certains programmes informatiques s'est peu à peu mise en place au cours des années 1990 au sein du Ministère de l'Education nationale pour aboutir en août 1999 à l'établissement d'une note de service définissant les modalités de labellisation des logiciels "reconnus d'intérêt pédagogique" (RIP). Le Musée national de l'Education est dépositaire d'un fonds de logiciels présentant un intérêt pédagogique constitué dans les années 1990 et 2000 au sein de la Sous-direction des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (SDTICE) du Ministère de l'Education nationale.

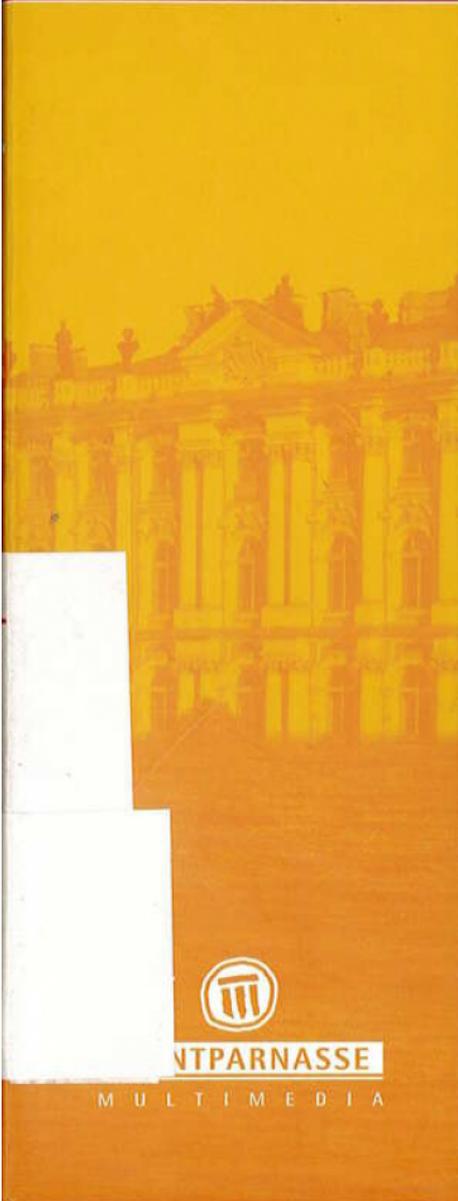
Mots-clés : Histoire de l'Art

Autres descriptions : Langue : Français



musée de *L'Ermitage*

Saint-Petersbourg



ANTHROPARASSE

MULTIMEDIA



Réunion
des Musées
Nationaux



Musée d'Etat de l'Ermitage



